



SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05 65 78 13 41
Mail : snu12@snuipp.fr

Rodez, le jeudi 1er juillet 2021

à Madame la Directrice Académique
des services de l'Éducation Nationale
de l'Aveyron.

Objet : Composition des postes TRS

Madame la Directrice Académique,

Nous avons à plusieurs reprises dénoncé dans les opérations du mouvement la phase de composition des postes TRS dénuée de toutes règles, toute transparence : en fait un mouvement dans le mouvement totalement sauvage dans lequel les participants TRS n'ont aucun droit et constituent un volant de personnels flexibles et déplaçables à souhait.

Les premiers retours concernant cette opération à l'occasion du mouvement 2021 confirment toutes nos craintes.

Mais pire encore cette année, la seule règle écrite cadrant la composition de ces postes aura été allègrement bafouée. Nous vous rappelons que dans l'annexe 1 de la circulaire mouvement, il est écrit : « *Si pour des raisons techniques, chaque poste de TRS est rattaché à une école dans une zone infradépartementale (cf. annexe VI), dans les faits, son obtention ouvre la possibilité d'une affectation sur tout le territoire de la circonscription de l'école de rattachement. Il est également possible d'être affecté dans une zone limitrophe de la circonscription voisine.* »

Si par la notion de « zone limitrophe » vous vous êtes accordé une souplesse supplémentaire au détriment des TRS, il est clair que cette année plusieurs d'entre eux ont été affectés en dehors de leur circonscription et indéniablement dans une zone géographique qui n'a rien de limitrophe...

Ceci est inacceptable du point de vue des difficultés que cet éloignement va occasionner pour les intéressés mais aussi du point de vue du non-respect des engagements que vous prenez de part les textes que vous publiez.

Nous vous demandons donc, Madame la Directrice Académique, de revoir la composition des postes de tous les TRS qui en font la demande et particulièrement de ceux et celles nommés en dehors de leur circonscription.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.

Pour le SNUipp-FSU12,
Les Co-secrétaires départementaux,
Antoine Cantais

Stéphanie Massol